

REACTION DE LA FEHAP SUITE AUX ANNONCES D'EXTENSION DE LA REVALORISATION DU TRAVAIL DE NUIT EN EHPAD PAR LA MINISTRE AURORE BERGE

Paris, le 6 septembre 2023 – Alors que le secteur privé associatif vient seulement, après un an d'attente, de bénéficier de l'extension des mesures Braun pour ses hôpitaux, une nouvelle inégalité entre acteurs, qui exercent tous deux des missions de service public, vient perturber un secteur déjà très en difficulté.

« Cette annonce qui précise que, seul le secteur public est concerné, est un coup de massue pour le privé solidaire, alors que nous représentons plus de 30% des EHPAD. Une fois de plus, il va falloir se battre pour obtenir une équité de traitement alors que les besoins en matière d'accueil ne cessent de croître et que la pénurie de professionnels s'intensifie de jour en jour », déclare Charles Guépratte, directeur général de la FEHAP.

Même si le message « d'équité » et de « reconnaissance de l'engagement des professionnels » est légitime, il est d'autant plus injuste d'exclure les professionnels du secteur privé solidaire qui exercent en EHPAD mais aussi pour ceux qui accompagnent les personnes en situation de handicap.